

June 10, 2026  
DBU154/2025–2026

## Postes à combler au Groupe de travail consultatif spécial sur les accommodements et l'accessibilité en milieu de travail

Destinataires : Présidences et tous les membres

Expéditeur : Dave Barrowclough, secrétaire général adjoint – Services de protection

### Pour action immédiate

L'Exécutif provincial cherche trois (3) membres qui siégeront au Groupe de travail consultatif spécial sur les accommodements et l'accessibilité en milieu de travail.

La RAAP a approuvé la création d'un groupe de travail consultatif ad hoc sur les aménagements et l'accessibilité des lieux de travail composé de sept (7) membres, dont un membre du Comité des services de protection, un membre du Comité permanent de santé et sécurité/*Loi sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail*, un membre de l'EP, un membre du Secrétariat et trois autres membres.

Le mandat du groupe de travail consultatif spécial est de :

- Effectuer une vérification de la conformité à la AODA/LAPHO au sein des structures, des politiques et des pratiques d'OSSTF/FEESO
- Passer en revue et évaluer comment les employeurs gèrent les Rapports de détermination des capacités fonctionnelles, s'acquittent de leur obligation en matière d'accommodement et appliquent les programmes de gestion de l'assiduité;
- Cerner les obstacles auxquels font face les membres pour accéder aux accommodements et au soutien, particulièrement dans les contextes de violence au travail et de gestion de l'assiduité;
- Formuler des recommandations en matière de négociation collective, de réforme des politiques et de formation afin de renforcer les droits des membres;
- Produire des ressources à l'intention des membres afin de permettre aux dirigeant(e)s et aux unités de négociation d'appuyer les demandes d'accommodement;

- Adopter une approche axée sur l'équité et les capacités afin de s'assurer que la diversité des expériences des membres soit prise en compte;
- Établir un cadre de suivi continu de la conformité des employeurs à la AODA/LAPHO et aux obligations en matière de santé et de sécurité au travail;
- Présenter un rapport intérimaire au Conseil provincial en avril 2027 et un rapport final à la RAAP 2028, en intégrant les recommandations aux travaux des comités et aux priorités de négociation d'OSSTF/FEESO.

Il est prévu que le groupe de travail se réunisse quatre (4) fois par année. Les candidates et candidats devraient vérifier auprès de leur présidence locale pour s'assurer qu'il n'y a aucune restriction en matière de temps de libération de la part de leur unité de négociation.

Toutes les dépenses raisonnables comme les repas, les déplacements, l'hébergement, selon les besoins, et la garde de personne à charge, le cas échéant, seront entièrement couvertes par OSSTF/FEESO, conformément aux Directives sur les dépenses admissibles des activités de la Fédération 2026-2027.

OSSTF/FEESO est dévouée à l'équité, à la lutte contre le racisme et à la lutte contre l'oppression, tout en protégeant et en améliorant l'éducation financée à même les deniers publics. OSSTF/FEESO apprécie la participation des membres ayant différentes expériences vécues. Nous cherchons activement et accueillons les mises en candidature des membres des Premières Nations, Métis et Inuits et (ou) d'autres groupes à la recherche d'équité.

L'auto-identification est volontaire. Si une candidate ou un candidat choisit de s'auto-identifier, elle ou il est prié de remplir le Formulaire d'auto-identification ci-joint et l'inclure à sa mise en candidature. Le stockage et l'utilisation de ces données d'auto-identification ne seront liés à des quelconques données d'identification.

Conformément à la *Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario* (LAPHO/AODA), OSSTF/FEESO s'efforce de veiller à ce que tous les processus de mise en candidature soient exempts de discrimination et d'obstacles.

Toute question au sujet de cette note DBU, du processus de mise en candidature, ou toute demande d'accommodement pour être en mesure de participer pleinement au processus de mise en candidature devrait être acheminée, à Ellen Hinan ([ellen.hinan@osstf.ca](mailto:ellen.hinan@osstf.ca)).

Les candidates et candidats intéressés doivent soumettre le formulaire de demande ci-joint au plus tard **le 26 juin 2026 à 16 h**, à l'attention d'Ellen Hinan ([ellen.hinan@osstf.ca](mailto:ellen.hinan@osstf.ca)), au Bureau provincial.

EH/jc cope 343 /jg cope 343